

# Un livret pour écrire

L'apprentissage de l'écriture cursive de PS au CE1

*Cet apprentissage exige une véritable politique d'école basée sur une action concertée des enseignants et sur l'implication de l'enfant. A partir d'une méthode commune («Le geste d'écriture», Danièle Dumont, Hatier 2006), les enseignants ont rédigé un livret balisant les étapes à franchir.*

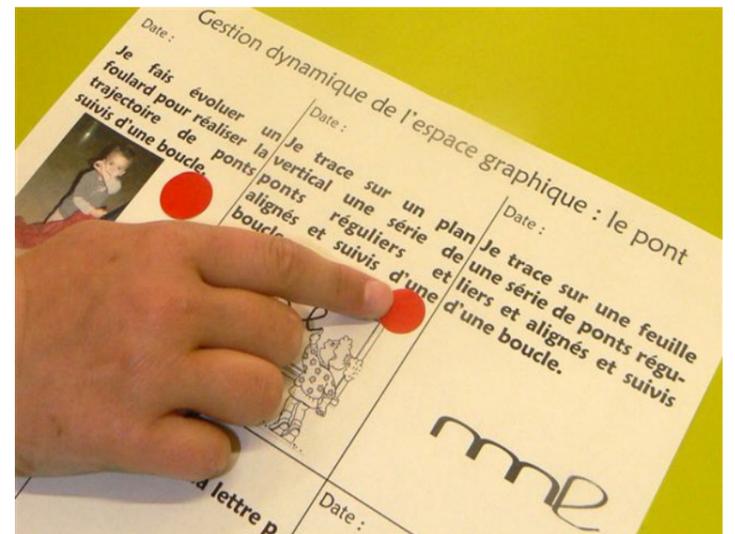
**Le livret en images, une progression d'école qui :**

- ne propose à l'enfant que ce qu'il est en mesure de réussir.
- ne saute pas d'étape.
- considère l'écriture comme le produit d'un geste qui laisse une trace. L'accent est donc mis sur le geste.

Une fois toutes les compétences gestuelles acquises, l'enfant peut apprendre les formes élémentaires de l'écriture, la boucle et le pont qui sont à la base de 88% des lettres cursives.

**Pour chaque forme, la démarche suivie:**

- encodage du point d'attaque, du sens de rotation et du mouvement par des activités mettant le corps en action (croquet, foulards ...).
- production et observation de la trace laissée par le mouvement sur plan vertical puis sur feuille.
- différenciation des dimensions pour accéder aux lettres dont le mouvement appris induit l'écriture.



**Fonctions du livret:**

*Pour l'élève qui note ses progrès:*

- donner du sens à ses apprentissages
- s'impliquer dans l'évaluation
- verbaliser les compétences travaillées, les progrès, les difficultés.

*Pour les parents qui consultent le livret:*

- porter un regard différent sur les apprentissages.
- parler à leur enfant dans un langage commun et compris par chacun.

*Pour l'équipe pédagogique:*

- assurer la continuité des apprentissages.
- donner une autre place à l'évaluation.